



Le 16.02.2014

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association des traiteurs professionnels du Québec (ATPQ) tenue le 09 février 2015 à 18h au Centre de Conférence 1000 de la Gauchetière à Montréal.

Entreprises présentes :

Francis Beaulieu traiteur
Agnus Dei
Bernard et fils traiteur
Parreira traiteur
Dansereau traiteur
Avec plaisirs
La cuisine spontanée
ABC Emballuxe
A@Z consultant

Le président, Monsieur Franco Parreira, souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il annonce le sommaire de la réunion à 18h25.

Début de l'AG 2014

Le président, Monsieur Franco Parreira constate que le Quorum n'est pas respecté et déclare l'assemblée ouverte à 18h30. Il annonce les points de l'ordre du jour :

- L'approbation de PV 2013
- Le bilan chiffré de la situation de l'ATPQ depuis 2012
- L'urgence de renouveler le CA suite à la démission de Jérôme Bouquin
- La redéfinition des priorités de l'année 2015
- Le partenariat envisagé avec Tourisme Montréal
- Le Gala des Traiteurs du Québec (à débattre)

Approbation de l'Ordre du jour, du procès verbal de l'AG du 04 février 2014 et des états financiers :

N'ayant pas le Quorum, l'approbation se déroule sans une personne qui le propose et une qui la seconde. L'ODJ, le procès-verbal et l'état financier 2014 sont adoptés tels que présentés, à l'unanimité des membres présents.

Bilan de l'année 2014 et conséquences sur 2015

- a) Comparaison des encaisses : 12 000 \$ en décembre 2014 vs 4 000\$ en mars 2013 et 6 643\$ en 2012. Seules les cotisations des membres et les frais de participation des non-membres aux cocktails ont été la source de revenus jusqu'à présent.
- b) Les cinq rencontres de l'ATPQ (dont AGE) mises en place depuis janvier 2014 ont rassemblé en moyenne 20 personnes. Une liste de 37 invités non-membres s'est formée au fur et à mesure et 22 envois de formulaires sont en attente de confirmation d'adhésion. L'AG 2013 avait réuni 49 personnes.
- c) Les membres se composent de la manière suivante : 21 traiteurs et 13 fournisseurs en 2014 versus 31 traiteurs et 19 fournisseurs en 2013. Le nombre des membres est en diminution mais les présents pensent que ce n'est pas le nombre qui compte mais plutôt l'implication pour réaliser moins de projets viables dans l'année et garder une crédibilité face à l'extérieur. Un Souper-causerie a réuni 8 traiteurs autour de la table du HENRI pour revoir le fonctionnement de l'ATPQ de manière informelle et le principe sera renouvelé en 2015 de manière plus structurée.
- d) L'image de l'ATPQ et son action sur Facebook est positive : 183 fans vs 153 en 2013 et 26 en 2012, des commentaires sur les posts, des suivis d'autres pages dont HRI et une interview du président dans Les Affaires. Les appels et courriels pour des demandes de renseignements ou de devis par semaine ont augmenté aussi.
- e) Nous savons que L'ARQ fait du lobbying et arrive donc à obtenir une réponse positive à leurs demandes pour cette raison aussi. Nous devons donc recentrer nos efforts et actions sur des projets moins nombreux, ayant plutôt des conséquences de rayonnement plus grand. Nous devons maintenir une activité régulière et une permanence tant que le Permis d'alcools n'est pas obtenu.
- f) Nous attendons l'adhésion de Robert Alexis et L'Auberge sur la route référencés par le Président.

Le dossier du Permis d'alcools

- Notre rencontre avec le chargé ministériel, Monsieur Martin Lapointe s'est très bien passé et nous attendons un retour dans les mois à venir sur l'aboutissement de notre demande. Nous avons compris que la décision dépendra d'un rapport entre « chefs » interne. Personne ne semble s'opposer à notre demande.

- Laetitia Sellam rappellera courant février pour vérifier l'avancée du projet de loi qui devait être déposé en mars 2015
- Guy Bolduc, jusqu'alors responsable de la Commission et du dossier, accordera le relais de cette responsabilité au président qui est régulièrement en contact avec Laetitia pour faciliter la mise en œuvre du Permis, qui est la raison d'être première de l'Association.

Renouvellement du CA

- Le Vice-Président Jérôme Bouquin démissionne et doit être rapidement remplacé pour soutenir Franco et Laetitia. Aucun des membres n'a proposé sa candidature spontanément.
- Une décision devra être prise en mars 2015.
- La formation de comités n'a pas été clairement acceptée. Elle sera décidée en mars 2015.

Nouveau fonctionnement de l'ATPQ en 2015

- Nous allons continuer « Les Rencontres de l'ATPQ » pour que les traiteurs rencontrent régulièrement les fournisseurs pour faire des affaires ensemble ou être au courant des nouveautés sur le marché. Des kiosques pourront être présentés. Nous pourrions inviter également les prospects hors membres. Le rdv sera un lundi, de 13h à 14h30 à la mi juin et mi octobre.
- Nous allons renouveler la réunion des traiteurs pour les décisions à prendre ensemble appelée : « Le Dîner-causerie de l'ATPQ » pour que les traiteurs décident des étapes et projets à venir. Un ordre du jour sera envoyé au préalable par Laetitia pour structurer la rencontre et aboutir à des décisions concrètes. Le rdv sera un lundi, de 13h à 14h30 à la mi mars, mi mai et mi septembre.
- L'AG sera prévue fin janvier 2015 ou début février 2016.
- Tous les membres présents décident que le projet du Gala sera le seul gros projet à planifier cette année.

Tourisme Montréal

- Adhésion annuelle acceptée à l'unanimité pour 215\$ l'année
- Belle exposition en échange de visibilité

- Jérôme précise que cela peut-être un avantage pour l'anniversaire de la ville de Montréal en 2017
- Laetitia participera à une réunion d'informations le 10 mars prochain pour tenter de relever des avantages supplémentaires

Le projet du Gala des Traiteurs

- Voté à l'unanimité par les membres présents
- Planification des étapes lors du premier « Dîner-causerie » en mars
- Multiplier les commanditaires pour limiter le coût

Remerciements et levée de la réunion à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin.